

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Le PDME est le principal programme de promotion des exportations du ministère. Il soutient toute une gamme d'activités visant à aider les entreprises canadiennes à pénétrer des marchés d'exportation.

Activités mises en marche par l'industrie

Le PDME partage jusqu'à 50 % des frais admissibles; pour obtenir de l'aide, il faut en faire la demande à l'avance. L'aide financière du programme n'est pas une subvention et est par conséquent remboursable. Les activités financées incluent les activités suivantes :

- participation à des foires commerciales reconnues en dehors du Canada,
- voyages d'exploration de marchés à l'étranger,
- voyages d'affaires d'acheteurs et de représentants étrangers au Canada,
- accords de commercialisation concentrés sur un seul marché géographique cible, comprenant les activités relatives aux foires commerciales et aux visites,
- soumission pour un projet faisant partie de projets spécifiques à l'étranger et qui font l'objet d'une concurrence internationale ou d'un appel d'offre officiel,
- activités spéciales entreprises, à l'intention de leurs membres, par des associations ne pratiquant pas la vente.

Verso ▷

